CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Frisco Lines

Station Terminale Rue Canal

DEPART.

Nouvelle Orléans		11:45 p m
Baton Rouge	11:15 a m	2:30 a m
Opelousas	3:52 p m	5:24 a m
Eunice	3:46 p m	6:05 a m
Crowley	5:25 p m	8:35 a m
Kinder	4:49 p m	7:02 a m
De Quincy	6:25 p m	8:30 a m
Mauriceville		10:08 a m
Beaumont	3:10 p m	10:40 a m
Houston		8:00 p m
Brownsville		4:00 a m
Houston	11:05 p m	8:10 a.m

ARRIVEE.

Nouvelle Orléans		1:15 p m
Baton Rouge	10:30 a m	6:45 p m
Opelousas	7:33 a m	2:52 p m
Eunice	6:55 a m	2:05 p m
Crowley	4:35 a m	11:45 a m
Kinder	5:54 a m	12:56 p m
De Quincy	4:45 a m	11:30 a m
Mauriceville	3:00 a m	
Beaumont	2:20 a m	12:15 p m
Houston	7:15 p m	1:55 p m
Brownsville		12:30 p m
Houston	8:45 a m	

HORAIRE LOUISIANA SOUTHERN
Embranchements des Lignes Frisco.

Effective 24 août 1913.

Rues St. Claude et Champs Elysées.

DEPART.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches exceptés	6:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches exceptés	7:00 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	4:30 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	8:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:00 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	4:30 p m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:00 a m
Sportsman's Special, Shell Beach, dimanche seulement	5:10 p m

ARRIVEE.

Train spécial d'ouvriers pour Violet, tous les jours dimanches exceptés	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours dimanches exceptés	6:00 p m
Pointe-à-la-Hache passagers, tous les jours	10:10 a m
Pointe-à-la-Hache passagers, dimanche seulement	6:25 p m
Shell Beach Motor, tous les jours	10:10 a m
Shell Beach Motor, tous les jours	7:50 p m
Sportsman's Special, Shell	

New Orleans Great Northern Railroad

Station Terminale Rue Canal

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et int.	5:50 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	8:50 a m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:05 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	8:05 p m

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom et intermédiare	6:50 a m
Folsom, Columbia, Tylertown et intermédiaire	4:15 p m

Dimanche Seulement

Jackson, Columbia, Tylertown, et intermédiaire	7:35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Mandeville, Abita Springs, Forest Glen, Lacombe et intermédiaire	7:35 a m

Southern Pacific Company

ARRIVEE

Houston Local	5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	6:45 p m
Lafayette Local	11:40 a m
Texas Express	7:25 a m

DEPART

Houston Local	6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Texas et Californie	11:55 a m
Lafayette Local	3:00 p m
Texas Express	9:0[illegible]

Louisville et Nashville

ARRIVEE

New York and Nouvelle Orléans Limited	7:50 a m
Cincinnati et Florida Express	7:05 a m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 p m
Montgomery Accommodation	6:45 p m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	8:50 a m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	11:55 a m
Excursion Dimanche	8:05 p m

DEPART

New York and Nouvelle Orléans Limited	8:00 p m
Cincinnati et Florida Express	9:00 p m
Cincinnati, Chicago et New York Express	8:30 a m
Montgomery Accommodation	5:45 a m
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté Dimanche)	3:25 p m
Nouvelle Orléans-Mobile Accommodation	5:15 p m

Illinois Central

ARRIVEE

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation	9:50 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

"The Limited," Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	7:10 p m
Local Mail	5:30 a m
Northern Express	4:30 p m
McComb Accommodation	2:50 p m
Excursion Dimanche	7:45 a m

Yazoo et Mississippi Valley

ARRIVEE

Vicksburg Express	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
BatonRouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion Dimanche	9:30 p m

DEPART

Vicksburg Express	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Batou Rouge et Woodville Accommodation	4:15 p m
Excursion Dimanche	8:00 a m

Queen et Crescent Route

DEPART

New York et Washington	7:30 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:45 p m
Cincinnati et Asheville	8:00 a m
Meridien Accommodation	6:00 a m
Hattiesburg Local	
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:10 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	9:10 a m
St. Louis et Chicago	9:10 a m
Cincinnati et Asheville	8:35 a m
Meridien Accommodation	4:35 a m
Meridien Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du Dimanche	
Picayune et points int.	7:20 p m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terrain dans le sixième district, mesurant 60 pieds sur la rue Arabella, entre les rues Hurst et Garfield, ilet de la rue Joseph.

United States Safe Deposit and Savings Bank vs. Carrie S. Frerst.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,294 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 Septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, autrefois Hurstville, dans le carré No. 58, borné par les rues Arabella, Hurst, Garfield (autrefois Jennet) et Joseph, mesurant à une distance de cent vingt pieds (120') de la rue Hurst, soixante pieds (60') de face à la rue Arabella, de là cent vingt deux pieds dix pouces (122' 10") de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Garfield, de là cinquante-cinq pieds (55') de largeur en arrière, sur une ligne parallèle à la rue Joseph et courant vers la rue Hurst, et sur le côté vers la rue Hurst elle a une première profondeur de soixante-quatorze pieds (74') , de là elle se rétrécie de cinq pieds (5') sur une ligne parallèle à la rue Joseph, et cours vers la rue Garfield, et alors une seconde profondeur de quarante-huit pieds dix pouces (48' 10"), le tout plus ou moins, suivant un croquis annexé à un acte passé devant A. J. Villeré, notaire, le 15 décembre 1900.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
DENEGRE & BLAIR et HENRY CHAFFE, Avocats pour les demandeurs.
Août 15—22—29—Sept. 5— 12—18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 716 et 718 rue Charbonnet, entre les rues Royale et Dauphine, dans l'ilet de la rue Lamanche.

Aaron Steeg, Salvador Bennett et Eraste Vidrine, Liquidateurs du Poydras Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,144 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui en dépendent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 200, borné par les rues Royale, Dauphine, Lamanche et Charbonnet, désigné comme terrain K, sur un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 31 août 1910, annexé pour référence à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, passé le 7 d'octobre 1910, suivant lequel le dit croquis le dit lot mesure 35 pieds 4 pouces 5 lignes de face sur la rue Charbonnet, sur un profondeur de 108 pieds 3 pouces 1 ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
août—30sept—5,12,19,26,oct—2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2317 et 2319 rue St. Thomas, entre les rues Philip et Soraparu.

Thomas McCormick vs. David Friedman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,061 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 25 septembre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. 64, borné par les rues St. Thomas, autrefois Fulton, Chippewa, Philip et Soraparu, désigné par la lettre E sur un plan de D. E. Seghers & Sons, voyers, daté du 17 février 1908, et mesure trente et un pieds (31) pieds, un (1) pouce et sept (7) lignes de face et en largeur sur la rue St. Thomas, sur une profondeur de cent vingt (120) pieds entre lignes égales et parallèles; les améliorations sont designés par les Nos. 2317 et 2319 rue St. Thomas.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MARTIN H. MANION,
Avocat pour le demandeur.
août—22,29sept—5,12,19,24,25

AVIS AUX CREANCIERS

Receveur du Godchaux Oil and Development Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,271 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew G. Gugel, receveur ci-inclus de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ARTHUR B. LEOPOLD, PETER STIFT,
Avocats. sept13,17,22

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Sixième District portant le numéro municipal 3001 Avenue Napoléon, enseignure rue Sud Claiborne.

Aaron Steeg, Salvador Bennett, Eraste Vidrine, liquidateurs de la Poydras Homestead Association, vs. Peter J. Dumestre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,139 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le carré No. 694, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Sud Claiborne, Sud Derbigny et Berlin, désigné comme lot No. 1 sur une plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 27 juillet 1896 et annexé à une vente faite par John Paul Recker, à Mlle Katherine Grunitz, suivant acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire, en cette ville, le 6 août 1896, et mesure suivant le dit plan trente (30) pieds sept (7) pouces de face à l'Avenue Napoléon sur cent-vingt (120) pieds en profondeur et face à la rue Sud Claiborne, entre lignes parallèles, formant le coin de l'Avenue Napoleon et rue Sud Claiborne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
sept12,19,26—oct3,10,15,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur dans le Troisième District, Nos. 5717 et 5719 rue Royale, entre les rues Lamanche et Charbonnet, dans l'ilet de la rue Dauphine.

Aaron Steeg, Salvador Bennett & Eraste Vidrine, Liquidateurs du Poydras Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,159—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 2 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui en dépendent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No. 200, borné par les rues Royale, Dauphine, Lamanche et Charbonnet, désigné comme lot E, sur un croquis de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 31 août 1910, annexé à un acte devant F. D. Charbonnet, notaire, daté du 7 octobre 1910, suivant lequel dit plan; le dit lot mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Royale, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur
août—30sept—5,12,19,26oct—1,2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée et de valeur du Troisième District, au coin des rues Royale et Charbonnet, l'ilet des rues Lamanche et Dauphine; bâtisses Nos. 5721 et 5723, 5725 et 5727 rue Royale, Nos. 712 et 714 rue Charbonnet.

A. Steeg, S. Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs du Poydras Homestead Association, vs. Guillaume S. Dreux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 105,142—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 25 septembre 1913, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq dans le carré No. 187, borné par les rues Hillary, Jeannette, Poplar et Lowerline, suivant plan de C. Milo Williams, député voyer de ville, daté du 15 mars 1900, une copie du dit plan, est annexé à un acte de vente passé devant Bus. Rouen, notaire, le 17 février 1905; suivant lequel plan le dit lot mesure 30 pieds, 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Hillary, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, un pouce et 3 lignes.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour demandeur.
août—22,29sept—5,12,19,25

VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Margaret Rasch, veuve de Conrad Frauss.

No. 104,602—Cour Civile de District, Division B.

BONNES PROPRIETES DE RAPPORT.

Deux cottages, simples et double, No. 708 rue Soraparu, entre Annonciation et Chippewa, cottage simple, contenant 2 chambres. No. 722 rue Soraparu, cottage simple, contenant 3 chambres, hangars, citernes, etc. Nos. 2343-45 rue Chippewa, coin Soraparu, double cottage, contenant 2 chambres de chaque coté.

Il sera vendu à l'encan le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, par Léonard Stern, encanteur, en vertu d'un jugement signé en cour ouverte le 12 septembre 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la cour civile pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable Fred D. King, juge de la Division B, actuellement en conge, dans l'affaire sus-intitulée et numerotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de la ville dans l'Ilet 59, borné par les rues Chippewa, Soraparu, Annonciation (autrefois Jersey) et Première, et désigné comme lot No. 1 sur un plan dressé par H. Grant, voyer, le 24 janvier 1848. Le dit lot forme le coin des rues Soraparu et Chippewa et mesure 29 pieds 3 pouces de face à la rue Chippewa, sur une profondeur et face à la rue Soraparu de 110 pieds un pareille profondeur à la ligne du No. 2, et 28 pieds de largeur en arrière.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de l'année 1913 et faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente devant être passé devant Benjamin Ory, notaire, au frais de l'acquéreur.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
EDWARD P. QUINIUS, Avocat.
sept14,21,28—oct5,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Oneida Darsse.—No. 105,497 Cour Civile de District, Division A.

Cottage double, Troisième District, entre les rues Annette et Saint-Bernard.

Cottage double contenant 3 chambres et hangars de chaque coté.

Il sera vendu à l'encan, par Léonard L. Stern, encanteur, le JEUDI, 16 octobre 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, en vertu d'un ordre de cour signé le 9 sept. 1913 par l'honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable T. C. Ellis, juge de la Division A, actuellement en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et dépendances, qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'Ilet 46, compris entre les rues Villeré (autrefois Girod), Robertson (autrefois St. Jean-Baptiste), Annette et St.-Bernard, et mesure 30 pieds de face à la rue Villeré (ou Girod) sur 150 pieds 5 pouces et 3 lignes en profondeur, suivant un plan dressé par L. H. Pilié, daté du 18 janvier 1845, et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire en cette ville, mais suivant un plan et certificat d'arpentage annexé à un acte de partage entre George Herriman et Alexandre Laurent Chesse, passé devant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1854, le dit lot mesure en mesure américaine 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré (ou Girod) sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes en profondeur, le dit lot étant borné sur le côté proche de la rue Annette, par une propriété appartenant autrefois à Alexandre Laurent Chesse, et sur le côté proche de la rue St. Bernard par la propriété de Gustave Chesse. Etant la même propriété qui fut acquise par feue Oneida Darsse de Jean-Baptiste Gonla suivant acte passé devant Louis Martinet, notaire, le 15 mai 1899, et enregistré au bureau des transferts de cette ville et état, registre 171, folio 408.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer les taxes d'état de 1913, et payer aussi pour l'acte de vente devant A. J. Peters, notaire.

LEONARD L. STERN, Encanteur.
A. A. CALONGNE, Avocat.
sept14,21,28—oct5,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Beulah Hyman Goldstein

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,431 — Division E. — Magasin de valeur et propriété de location No. 615-19 rue Ursuline, entre les rues Chartres et Royale. Bon emplacement de commerce, près du Marché Français.

A L'ENCAN

MARDI, 7 octobre 1913, à midi, à la Bourse des propriétés foncières, No. 311 rue Baronne, par Leonard Stern, encanteur, en vertu d'un ordre signé le 4 septembre 1913 par l'honorable Geo. J. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, désigné par la lettre B sur un croquis annexé à un acte duement passé devant Octave De Armas, ancien notaire, le 8 février 1876, et est borné par les rues Ursuline, Chartres, Hospital et Royale, et mesure vingt-quatre (24) pieds cinq pouces et quatre huitièmes (5" 4-8) de face à la rue Ursuline, vingt-six pieds, deux pouces et quatre huitièmes (2" 4-8) en largeur en arrière, cinquante-huit pieds (58) cinq pouces (5) en profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Royale, trente-deux (32) pieds en profondeur adjoignant l'allée mitoyenne, trois pieds, trois pouces, et de là une autre profondeur de vingt-cinq (25) pieds cinq (5) pouces à la ligne arrière et composé des lots numéros six et sept sur un plan dressé par L. H. Pilié.

UN CERTAIN LOT DE TERRAIN, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursuline, Royale, Chartres et Hospital, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par L. H. Pilié, député voyer de ville, daté du 4 février 1876, annexé à un acte passé devans Octave De Armas, ancien notaire, daté du 8 février 1876, et mesurant en mesure américaine vingt-sept (27) pieds onze pouces (11) et quatre (4) lignes de face à la rue Ursuline sur une profondeur de cinquante-huit pieds (58) et cinq pouces (5) entre lignes parallèles, le tout avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui en dépendent, ou y appartiennent.

LES AMELIORATIONS comprennent un immeuble d'habitation en briques à deux étages contenant de grands magasins, larges galleries de face et 10 chambres, connu comme numeros 615-19 rue Ursuline.

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. Acte de vente devant être passé devant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LEONARD STERN, Encanteur.
FEITEL & FEITEL, Avocats.
sept—5,7,11,21,28—oct7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Short, veuve de James Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,970 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par J. Orgillius Davis, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
DINKELSPIER, HART & DAVEY,
Avocats. sept—6,11,17

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express